

« [p.171] C'est ce que Robinet Defay escuier tient en foy de reverent pere en Dieu monseigneur l'abbé de Saint Denys en France. Un fié qui fu a messire Bort de Nantouillet (...) la maison du Petit Tramblay aussi comme elle se compose avec tous les jardins et environ, arpent et demi de vigne au dessoubz des susdits tout enclos de murs avecque les jardins. Item a l'Orme de la Croix Benoite dix arpens de terre ou environ. Item au dessoubz dudit orme au lieu dit la Grosse Bourne tenant au dessoubz a la cousture de Saint Denis trente arpens de terre ou environ. Item a la voye des molins de Gonnesse deux arpens et demy ou environ tenant a Jacquet Boutard. Item devant la maladrerie de Tramblay quatre arpens de terre ou environ tenant a Jehan le Maistre. Item deux arpens de pré au dessoubz aux grans prez de Saint Denis. Item V quartiers de terre ou environ a la voye Saint Pere tenant a une des coustures de Villepainte. Item au Griseval IX arpens ou environ en deux pieces entretenans tenant III arpens au bout d'en haut a la grant cousture de Saint Denis et les V arpens a la cousture Saint Denis dit Champt Harlant. Item XI arpens de terre ou environ en une piece seans aux plastrieres devers Roissy. Item II arpens et demy ou environ dit aux Perrieres. Item sept arpens au lieu que l'on dit le Nefflier. Item trois arpens au dessoubz des dits VII arpens tenant au chemin des pres. Item sept arpens ou environ en une piece sur les Voieux tenant au Chemin Herbeux des prez. Item XII arpens de terre ou environ en une piece au lieu que l'on dit la Mugnie tenant au dessoubz du chemin dessus dit. Item sept quartiers de terre ou environ au dessus des XII arpens dessus nommez. Item six arpens de terre ou environ au lieu que l'on dit la Fossette tenant au dessoubz du Chemin Herbeux qui va ex prez de Tramblay. [p.172] Item V quartiers de terre a la Frette du Buissonnet tenant au dessoubz au chemin dessus dit. Item a la Mote le Conte XI quartiers ou environ tenant au bout d'en haut a une des coustures de Saint Denis au dessoubz des plastrieres. Item derriere la maladrerie de Tramblay trois arpens et demy de terre en une piece tenant a Jehan Malaisie. Item deux arpens et demy de terre ou environ au dessus de Ruisseaux devers Tramblay tenant au bout d'en haut a une des coustures de saint Denys. Item III arpens de pré ou environ avec les saux au lieu que l'on dit Ruisseaux. Item six arrierefiefs que l'on tient de lui despendans de son dit fief et tenus en arrierefiefs dudit monseigneur l'abbé c'est assavoir a Ermenonville lez Gonnesse desquelz madame la Maillarde de Marli en souloit tenir a cause du bail de la fille Guillaume de Baudeuille qui est a present mariee a Guillaume du Bois ecuyer qui le tient a present et vault bien a l'ancien prix tout le fié soixante livres ou environ a tournoys et l'autre fief tient a present Geoffroy Martel et tient la moitié du molin d'Ermenonville et III septiers de blé sur les molins de Garges. Item un des fiefs que tient a present Thomas de Channevieres et vault bien le fié a l'ancien prix XXX livres tournois ou environ et les autres III fiefs tient a present messire Robert d'Aunay a cause de Villeron sa femme assiz dedens la ville de Louvres et valent bien les III a l'ancien prix XXX livres tournois ou environ. Item telle justice comme il doyt de present avoir aux heritages dessus nommez et toutes choses il tient dudit monseigneur de Saint Denis. »